

Quelques nouvelles sur l'éco hameau en construction : Novembre 2018

Jean Michel, permaculteur venu du monde de la téléphonie s'active sur la ferme.

La préparation d'un jardin sur la zone non aedificandi est achevée.

Cette zone fait 30m de large sur toute la longueur du terrain de foot ; celui qui est en haut en partie non inondable.

Nous venons de récupérer 2 bâches noires à 4 km de la ferme. Elles viennent d'un ancien ensilage et font 10 m de large sur 30m de long. Une troisième bâche est en cours de récupération. JM les a étendue sur la sol en double épaisseur avec du foin présent sur la parcelle comme calage des bordures. Durant 2 à 4 mois la solarisation de la parcelle va détruire en profondeur toutes les herbes y compris le chien dent tout en favorisant la biodiversité du sol. Puis nous mettrons au fur et à mesure des mises en cultures une couche de 10 cm de broyat de branchage disponible à Laplume. Les bâches sont roulées puis transportées pour une autre solarisation. Le foin résiduel sert à caler les bordures suivantes.

Le coût de la solarisation est évalué (tout compris avec récupération des bâches) à 1€/m² pour la première puis à 0.5€/m² pour les suivantes. Bases de calculs : 15€/h ; 0.3€/km. Les notes de calculs sont disponibles.

Nous recherchons des bâches type liner d'ensilage, liner de piscine, bâches de camion, toiles de stores....

Nous recherchons une caravane pour créer un atelier de réparation/recyclage de matériels informatiques et de téléphonie. Ainsi JM pourra mettre ses compétences en la matière au service de l'éco hameau.

Si vous disposez de produits informatiques obsolètes cet atelier est preneur.

Si vous avez des réparations en attente profitez des compétences de JM.

Nous recherchons de la main d'œuvre Nourrie Logée Exploitée (NLE) pour multiplier les chantiers et achever ceux en cours.

Un rang de fèves est planté ; une planche de radis roses dit de 18 jours est en préparation dans la serre ; idem pour un semi de persil en pot ; les récoltes de noix, pomme de terre et physalis sont en stand by faute de débouchés et de consommateurs ; elles sont encore disponibles en auto cueillette de partage.

Le poulailler n°3 dans les framboises a pris ses quartiers d'hiver. Nous venons de le déplacer en zone ensoleillée. Il faudrait le chauler comme tous les arbres de la ferme. Avis aux « chaumeurs » en herbe, ce n'est pas le badigeon qui manque mais les bras !

La taille des grands bambous derrière le hangar se poursuit ; il faut nettoyer cette zone et préparer un tipi en bambou pour abriter les outils et les permacultrices/permaculteurs sur la zone non aedificandi.

Suggestions de Jean Michel :

Mattias charpentier agenceur de tiny house arrive le 8 novembre 2018 avec un projet familial compatible avec le projet de vie d'Anne Marie agricultrice à la retraite propriétaire en indivision de la ferme familiale. Quelques copains « bobos » parisiens seraient susceptibles de financer quelques tiny houses et autres habitats nomades alternatifs.

André propose un terrain de 4000m² sur la commune d'Aubiac 47310 pour en implanter une !

Suggestions de Matias :

Création d'une association support de projets d'éco hameaux.

Cet outil devient nécessaire pour un premier cadre juridique à de tels projets :

Objectifs de l'association « Les jardins d'Estanquet » :

Créer des lieux de vies alternatifs du type Eco Hameau à vocation agropastorale.

Construire des habitats alternatifs de la yourte à la tiny house en passant par les maisons nomades démontables.

Louer ces habitats à l'année et en saison touristique.

Favoriser l'autonomie totale ou partielle en énergie, en eau potable et son assainissement (phytoépuration* et toilettes sèches) , en nourritures vivrières locales et de saison.

* Création d'une zone humide permanente indispensable à la biodiversité des éco lieux !

Créer des ateliers de réparations, recyclages, customisations, réemploi, recycleries, transformeriers, productions alimentaires, afin de réduire l'obsolescence des biens, de créer des activités rémunérées, du pouvoir d'achat, de créer des circuits commerciaux alternatifs compatibles avec une seule planète aux ressources non infinies.

Accueillir tous les êtres vivants notamment les Humains quelle que soit leur richesses matérielles, intellectuelles, financières, manuelles, dans une démarche résolument holistique de partage et de respect de la NATURE dans toutes ses dimensions.

Créer des emplois rémunérés accompagnant une partie de bénévolat sans lequel toute démarche économique ne peut exister.

Générer des apports de fonds via les cotisations, les ventes, le financement participatif, les dons et legs, sans lesquels les projets patinent ou doivent être abandonnés.

Créer une flotte captive de véhicules à motricité électrique afin de stocker/restituer l'énergie électrique et favoriser une mobilité douce via la location des véhicules.

Produire le l'énergie électrique photovoltaïque avec stockage en batteries alimentant les logements de l'éco hameau et la flotte captive de véhicules électriques.

Créer des micro fermes écoles pour les candidats à l'installation en permaculture en lien avec les bailleurs sociaux et les parcelles d'expérimentations via le réseau RENETA ou/et les ADREAR, les CIVAM,

Créer une AMAP ou/et un marché fermier pour des produits de saisons, des biens de seconde main, des recharges des véhicules électriques des adhérents.

Quelques contributions écrites :

1 - Anne-Valérie à écrit

Bonjour Monsieur,

Je suis allée sur le lien* que vous m'avez adressé par mail. Quel courage et quelle ténacité vous faites preuve face à une oligarchie écoeurante. L'abus de pouvoir est le despotisme des petits, et il semblerait que le maire de votre commune et ses sbires ne se gênent pas pour en faire usage. En lisant vos plaidoyers à mon mari, j'avoue avoir eu des sanglots dans la voix. Je comprends le souhait de votre maman de finir sa vie là où elle a vécu, et je vous comprends et je rends hommage à votre décision. Cela représente un combat de plus dans cette vie déjà pleine de tumultes. Vous maniez la langue de Molière avec beaucoup d'habileté face à des imbéciles probablement remplis de certitudes et puants de suffisance. Je suis loin d'avoir votre aisance verbale, et je ne sais rien en ce qui concerne le PLUI si ce n'est ce que j'ai pu lire sur le net (mettre en valeur l'agriculture péri urbaine; imaginer des aménagements pertinents), mais j'ai l'impression que sa Majesté le maire de Roquefort n'y voit lui qu'un moyen de renflouer les caisses de la commune.

Si malgré notre vie et nos diverses obligations mon mari et moi même pouvons vous aider de quelques manières que ce soit, nous le ferons. Nous avons été bien contents de trouver des framboises "gratuites** " lorsque nous en avons besoins, et ce principe de "partage" nous convient.

Cordialement

Anne-Valérie et Philippe

* <http://scienceenvironnement.free.fr/DroitRuralPLUI/DroitRuralPLUI.htm>

** framboise cassis groseille noix figues en auto cueillette de partage.

2 - Yves a écrit :

Voilà mon grain de sel:

Dans les expressions de la sagesse ancestrale africaine on trouve quelque chose comme ça: " si ton voisin a faim, ne lui donne pas un poisson, apprends lui à pêcher ". Notre société a produit l'exclusion de masse. Les Etats sont incapables d'y répondre. Des associations caritatives y suppléent comme elles peuvent en distribuant des denrées alimentaires, des couvertures, des gîtes provisoires en hiver... Et après ? La demande est toujours plus importante. Les bénévoles y font face dans la limite de leurs capacités. Mais ces réponses à des besoins immédiats n'apportent pas de solution pérenne aux problèmes: les personnes qui sont contraintes un jour à tendre la main pour survivre (mal) s'installent petit à petit dans l'assistanat, perdent leur dignité et finissent par ne plus croire en leurs capacités. C'est un cercle vicieux qu'il faudrait rompre.

La première mesure efficace consiste à fournir un logement (modeste), équipé, et surtout économe à l'usage.

La deuxième, incontournable également, consiste à restaurer autonomie et dignité à travers une activité productrice de revenus.

La troisième, c'est la sortie de l'isolement: elle vient en conséquence positive des deux précédentes.

Emmaüs qui est une réussite exceptionnelle a montré la voie à suivre.

L'idée d'une "ferme-école" comme support d'activités à la population d'un éco-hameau est tout à fait dans cette ligne. ***Il est souhaitable que les pouvoirs publics le comprennent et appuient ce projet innovant.***

Suggestions d'Yves :

Deux pistes intéressantes à examiner:

1 - les kits en palettes de Sofrinnov pour des HLL (Midi-Pyrénées).

Demos sur You tube : <http://www.sofrinnov.com/fr/accueil/>

2 – les Compagnons Bâisseurs Nouvelle Aquitaine - Tel: 07 68 90 39 24 / 05 56 01 30 70

24 rue Paul Mamert – 33800 Bordeaux - d.carrere@compagnonsbatisseurs.eu